



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du Lundi 15 février 2021**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

Le Lundi 15 février 2021 à 18 Heures 00 Min

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire**.

Étaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, Mme CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, M. LECOMTE, Mme PETEL, M. SINGEOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BUSSELL.

Absents : M. COUBRICHE, M. DONET.

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC.

Approbation du compte-rendu municipal du 11 janvier 2021.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire indique qu'il faut rajouter à l'ordre du jour le point « Autoroute A15 ».

1/ AUTOROUTE A15

Monsieur le Maire explique que le Maire de Franconville a adressé, au Préfet de Région, un courrier pour demander d'interrompre le processus de suppression d'une voie de l'autoroute A15 au niveau de Franconville.

Il propose aux Maires du Val d'Oise de prendre une motion au sein de leurs Conseils Municipaux pour stopper le projet de neutralisation d'une voie de l'autoroute A15.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote la motion contre le projet de neutralisation d'une voie de l'autoroute A15.

2/ QUESTIONS DIVERSES

☐ **Entretiens divers mairie** : Des travaux d'amélioration, de rénovation et de modernisation sont prévus à la mairie, à savoir :

- Remplacement des volets bois qui sont très abîmés,

-

- Portail : problème de serrure, manœuvre d'ouverture et de fermeture avec stationnement dans la rue dangereux. Rénovation de celui-ci et motorisation.
- Salle du Conseil Municipal : installation de 2 téléviseurs avec supports muraux (Recherche de subvention).

☐ **Stade** : Aménagement paysager du terrain communal.

Le stade de foot et le terrain de pétanque restent à l'identique. Le reste de la parcelle bénéficiera de tontes différenciées, de merlons (butte de terre) pour création d'allées de promenade, de bosquets avec arbres fruitiers...

Réhabilitation du terrain de cross.

L'estimation des travaux est de 48 000 € HT avec une subvention PNR de 15 000 €.

☐ **Zone artisanale** : Le projet d'aménagement de la zone artisanale est l'implantation de 20 cellules destinées à la location.

Elles seront réalisées en revêtement pierre, béton, tôle ondulée...dans un concept moderne.

☐ **Smirtom** :

- Des composteurs vont être proposés à la vente pour les particuliers. Le but étant de réduire les déchets. Leurs coûts sera d'environ 1/3 de leurs valeurs, à savoir : 16 euros pour un composteur de 300 litres et 23 euros pour un 600 litres. Les 2/3 restants seront subventionnés par la Région.
- La pré-collecte a un coût très important pour la commune. Trois voies en bénéficient. Ce service coûte 7 500 € à l'année.

☐ **Presbytère** : Le dossier de projet de réhabilitation de la maison est en cours d'instruction.

Pour rappel, estimation des travaux pour 248 000 € HT, subvention de la Région est 50 %, soit 124 000 €.

Une question se pose sur l'aménagement des combles pour création de 2 chambres supplémentaires. Ce qui engendrerait un coût de travaux supplémentaire.

☐ **DGFIP** : Nouvelle organisation.

En plus de nos services habituels auprès de la trésorerie de l'Isle Adam, nous avons maintenant un conseiller aux décideurs locaux (CDL) représenté par Madame Brajon, située à Cergy, qui sera notre référente commune dans le domaine budgétaire et comptable.

Modernisation de notre régie d'avance (quelques numéraires permettant des petites dépenses ponctuelles et urgentes) qui va être moderniser par l'ouverture d'un compte auprès du trésor public avec une carte bancaire.

☐ **CAUE** : 2 rencontres ont été organisées avec le CAUE pour orienter notre discussion sur le projet de réhabilitation de la maison du village et des petits locaux attenants... Le but étant de partager les idées entre instituteurs, associations et tous les membres du Conseil Municipal afin de construire ensemble ce projet.

☐ **Lampadaires** : Le dossier de consultation des entreprises pour le changement des candélabres est en cours et ce jusqu'au 15 mars 2021.

Le dossier de demande de subvention est en cours d'instruction.

Notre assurance n'a pas pris en charge la dégradation des pieds de candélabre. Par contre, l'assurance de la société Entra a délégué ses propres experts afin de faire des analyses en laboratoire. Nous attendons un retour de leur part.

☐ **Commission de Finances** : Mercredi 3 mars 2021 à 18h00.

☐ **Date prochain Conseil Municipal** : Lundi 15 mars 2021 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30 Heures.

**Le Maire,
Eric BAERT**
